



La Mauritanie fait partie des pays au monde qui a déployé de nombreux efforts pour la gestion durable de ses ressources naturelles. Sa contribution à la préservation des espèces et de leurs habitats lui confère un poids certain dans les négociations avec les partenaires internationaux.

La survie de nombreuses espèces de poissons et d'autres animaux indispensables à l'équilibre du milieu marin dépend de la bonne gestion des ressources du Banc d'Arguin. Le PNBA s'atèle ainsi à la préservation des raies, des requins, de plusieurs espèces d'oiseaux, de tortues marines, de dauphins et du très menacé phoque moine au Cap Blanc.

Le Parc National du Banc d'Arguin est la « poule aux œufs d'or » pour les pêcheries mauritaniennes. Cette aire protégée constitue un motif d'orgueil et de prestige international pour le pays.

Le respect des règles définies dans la Loi 2000-024 relative au Parc National du Banc d'Arguin et dans la Loi 2000-025 portant Code des Pêches, contribue à :

- **garantir une rente économique** importante à l'Etat mauritanien,
- **viabiliser les pêcheries** mauritaniennes,
- **assurer le bien-être** des mauritaniens.



Helilo & Van Ingen

Pour plus d'information :

PNBA :

Av. Gamal Abdel Nasser, BP 5355 - Nouakchott
Téléphone / fax : 5258542
e-mail : pnba@mauritania.mr - www.pnba.mr

DSPCM :

BP : 260 NOUADHIBOU - Mauritanie.
Tel : +222 574 65 47
Fax : +222 574 63 12

FIBA : www.lafiba.org

PRCM : www.prcmarine.org



CBD Habitat

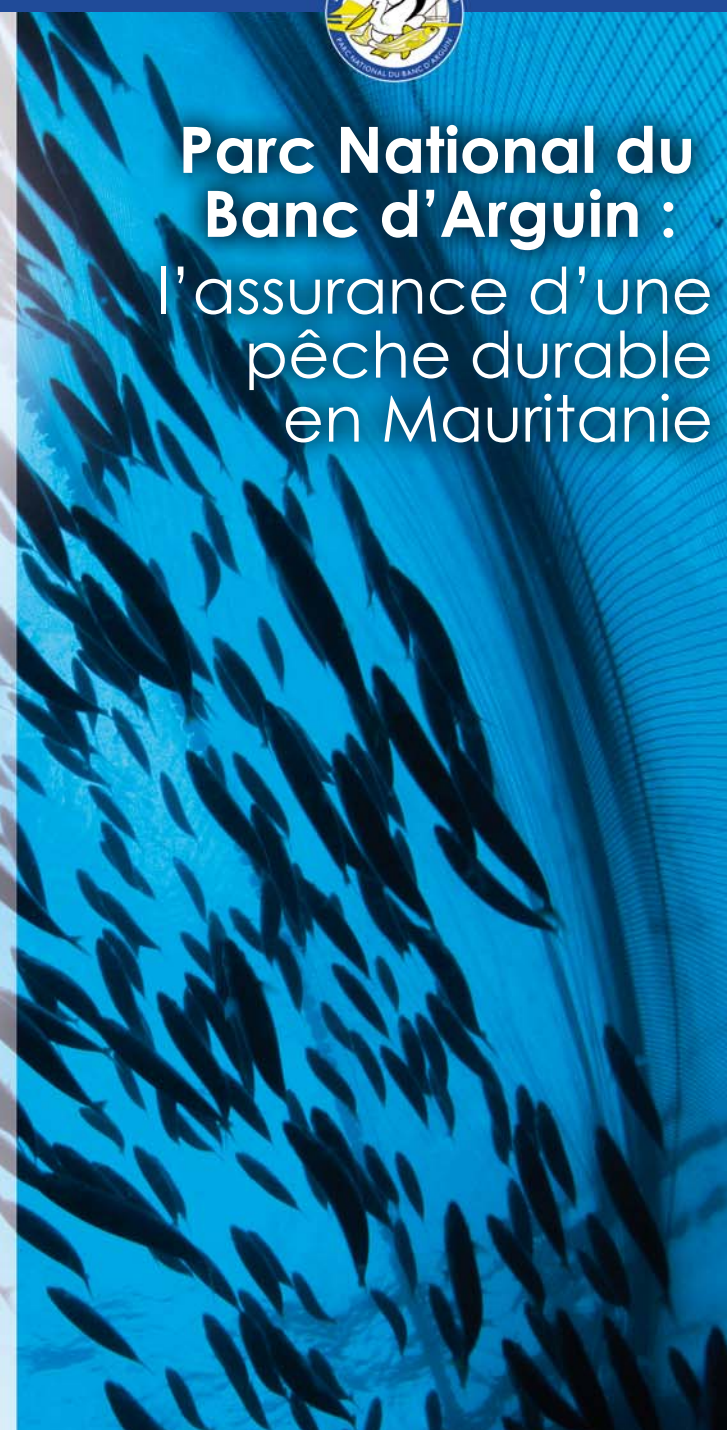


Helilo & Van Ingen



Délégation à la Surveillance des Pêches et au Contrôle en Mer

Parc National du Banc d'Arguin : l'assurance d'une pêche durable en Mauritanie





La Courbine

Le Parc National du Banc d'Arguin (PNBA) a été créé en 1976 par les autorités mauritaniennes. Le PNBA constitue la plus importante zone de reproduction, d'alimentation et de refuge de plusieurs espèces de poissons et autres animaux et plantes marines d'importance capitale pour les pêcheries nationales, régionales et internationales.

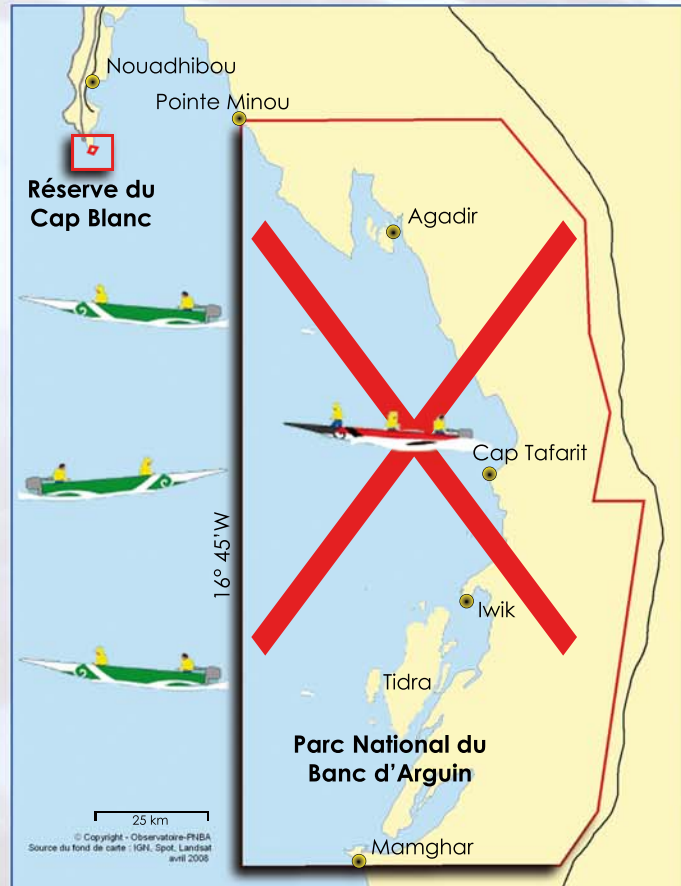
Outre le poulpe, la courbine et le mullet jaune sont actuellement les espèces les plus prisées par la flottille artisanale qui opère en Mauritanie. La courbine et le mullet jaune séjournent environ 8 mois par an au PNBA.

Après 4 mois de migration, les bancs de courbine (seugh) pénètrent dans le parc en décembre par la zone sud (Mamghar) et se déplacent vers le Nord pour pondre entre mai et juillet.

Le Mulet jaune

Au mois de mai, après 4 mois de migration le mullet jaune (ezoul) rejoint le Banc d'Arguin pour s'engraisser. En décembre, il entame alors une nouvelle migration de reproduction vers le large et le long de la côte Sud mauritanienne.

Courbines dans le PNBA						Mulets jaune dans le PNBA					
décembre mois 12	janvier mois 1	février mois 2	mars mois 3	avril mois 4	mai mois 5	juin mois 6	juillet mois 7	août mois 8	septembre mois 9	octobre mois 10	novembre mois 11



La préservation de cette espèce au PNBA est primordiale pour la durabilité des pêcheries à l'échelle locale, nationale et régionale. La seule zone actuellement connue pour la reproduction de la courbine dans la sous-région est localisée dans le parc. Ailleurs dans le monde, faute de mesures de protection, les captures de courbine ont fortement diminué.

La valeur économique des œufs de mullet jaune (poutargue) est élevée et la pêche de cette espèce mérite d'être réglementée aussi à l'extérieur du PNBA. La surexploitation du mullet jaune met en péril cette ressource clé pour l'économie de la pêche artisanale mauritanienne. Les techniques de transformation des œufs pratiquées par les Imraguen apportent une valeur économique plus importante que ceux produits à Nouakchott.

